

**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique  
sur le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle  
de Glencore pour la Fonderie Horne**

Mémoire préparé par 53-54 , citoyen de Rouyn-Noranda

Octobre 2022

## Table des matières

Introduction.....	3
Considérations.....	3
A. Les objectifs d’une entreprise multinationale et les stratégies employées pour les atteindre.....	3
B. L’histoire de la Fonderie – une succession d’atteintes à l’intégrité environnementale et humaine.....	4
C. Le danger potentiel que révèle la situation actuelle.....	4
D. L’inefficacité et la complaisance du gouvernement, du ministère de l’Environnement et de la santé publique.....	5
E. La surestimation de l’importance économique de la Fonderie et des conséquences de sa fermeture potentielle.....	5
Demandes.....	6
A) L’atteinte rapide de la norme provinciale en vigueur concernant les émanations d’Arsenic.....	6
B) L’atteinte rapide de l’ensemble des normes en vigueur pour les autres métaux.....	6
C) L’établissement de cibles maximales aux 8 heures.....	6
D) La décontamination des sols dans tous les secteurs contaminés de la ville.....	6
E) L’amélioration du potentiel de mesure de la qualité de l’air.....	7
F) La surveillance accrue ou nouvellement mise en place de tous les contaminants.....	7
G) L’étude en continu des conséquences et des risques liés à l’exposition aux contaminants pour la santé de la population.....	7
H) L’accès aux données et la transparence de la part de la Fonderie Horne et du Gouvernement du Québec.....	7
I) La mise en place d’une commission indépendante pour la surveillance et l’évaluation de risques liés aux activités industrielles de la Fonderie Horne.....	7
Conclusion .....	8
Médiagraphie .....	9

## Introduction

---

Je suis citoyen natif de Rouyn-Noranda. Après des études à l'extérieur de la région, j'ai choisi de revenir faire ma vie ici en considérant notamment la qualité de vie et le dynamisme culturel qu'offre cette ville. Depuis, j'ai fondé une famille comptant 53-54 enfants et ma conjointe a accepté de 53-54 pour venir s'installer et vivre ici.

53-54

, je me suis intéressé à de nombreuses questions entourant l'histoire de la région, les conséquences néfastes de l'exploitation industrielle, le comportement des entreprises multinationales et la faiblesse et la complaisance du pouvoir politique à l'égard des grandes entreprises privées, entre autres choses.

À la lumière des informations dont nous disposons, il est clair que la situation actuelle est inacceptable et nécessite des actions concrètes et immédiates. Bien que leur crédibilité ait été mise à mal dans les dernières années, je souhaite ardemment que les institutions gouvernementales prennent enfin leurs responsabilités et agissent fermement pour contraindre *Glencore – Fonderie Horne* à respecter les normes québécoises en vigueur de façon à protéger la santé et la sécurité des citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda.

Avant d'exprimer une série de demandes, le présent mémoire exposera d'abord un certain nombre de considérations qui mériteraient d'orienter la réflexion et les actions des élu.es dans le dossier de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda.

## Considérations

---

### **A. Les objectifs d'une entreprise multinationale et les stratégies employées pour les atteindre.**

La société transnationale ou dite multinationale est une entreprise privée dont la structure repose sur l'objectif premier de générer un maximum de profits pour ses actionnaires. Pour arriver à cette fin, les dirigeants de ces entreprises mettent à l'œuvre tous les moyens légaux et bien souvent illégaux à leur disposition. Parmi ces moyens, on remarque notamment la corruption des élites politiques, le recours massif au lobbying, les stratégies d'évasion fiscale, l'intimidation des groupes citoyens et environnementaux et le processus de délocalisation<sup>1</sup>.

Il convient donc de prendre acte de cette réalité dans la gestion du dossier en question. Nous sommes collectivement en processus de négociation avec une entité-voyou<sup>2</sup> qui ne se conforme aux lois que lorsqu'elle s'y retrouve fortement contrainte, qui n'a aucune considération pour les populations qui subissent les effets nocifs de ses activités, ni pour ses employé.es, ni pour les gouvernements qui les soutiennent et les protègent.

---

<sup>1</sup> *The Corporation a documentary*, 2003 et *The new corporation*, 2020.

<sup>2</sup> Kollwe, 2022; David, 2022; Knaus, 2019; Pratte, 2022a et 2022b.

## **B. L'histoire de la Fonderie – une succession d'atteintes à l'intégrité environnementale et humaine.**

Beaucoup évoquent avec émotion l'importance de la Fonderie dans l'histoire de la ville de Rouyn-Noranda. Bien qu'il soit évident que la ville n'aurait probablement jamais vu le jour sans le développement de la mine de cuivre au milieu des années 1920, il n'en demeure pas moins que le passé de ville mono-industrielle de Rouyn-Noranda est marqué par des événements déplorables trop souvent oubliés. Que ce soit la répression violente de la grève des « Fros » de 1934, les mises à pieds liées aux ralentissements économiques et les autres épisodes de pollution massive, tout porte à croire que « la Noranda » a pris bien davantage qu'elle n'a donné à la communauté de Rouyn-Noranda pendant un siècle d'existence<sup>3</sup>.

Il serait grand temps, alors que la ville de Rouyn-Noranda dispose maintenant d'une économie diversifiée et que le contexte actuel reconnaît plus que jamais l'importance d'un environnement sain, que le gouvernement place une bonne fois pour toute les intérêts de la population au-dessus de ceux de la Fonderie Horne<sup>4</sup>.

## **C. Le danger potentiel que révèle la situation actuelle.**

Il est frappant que constater que depuis quelques années, des cas de pollutions de l'eau et de l'air par la Fonderie dénotent des infrastructures vieillissantes qui s'avèrent inadéquates pour assurer la sécurité des citoyens et des citoyennes<sup>5</sup>. La plupart des catastrophes industrielles ayant eu cours depuis le 20<sup>e</sup> siècle sont précédées par des mesures visant à réduire les coûts d'exploitation qui se traduisent principalement par une négligence dans l'entretien des infrastructures et une réduction des mesures de sécurité. La chronologie des faits démontre immanquablement des signes avant-coureurs révélant les risques, lesquels sont perçus et décriés par différents observateurs, mais l'inaction des dirigeants des entreprises et des élu.es gouvernementaux a conduit à des désastres industriels impliquant de lourdes conséquences économiques, environnementales et humaines.

L'incendie de la plateforme de forage Deepwater Horizon (2010) dans le Golfe du Mexique, l'explosion dans le port de Beyrouth (2020) ou celle de l'usine de Bhopal en Inde (1984) sont autant d'exemples<sup>6</sup>. Plus près de nous, la tragédie de Lac-Mégantic (2013) est le fruit de circonstances très similaires à celles qui ont actuellement cours à Rouyn-Noranda<sup>7</sup>. N'importe quel.e élu.e ayant véritablement à cœur la santé et la sécurité des citoyens et des citoyennes devrait prendre connaissance des circonstances entourant cette catastrophe et reconnaître qu'un risque substantiel plane sur la population.

---

<sup>3</sup> Gerbet, 2022a; *Noranda*, 1984; *Trou Story*, 2012 et Vincent Domey & Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.

<sup>4</sup> Léouzon, 2022.

<sup>5</sup> Croteau, 2022 et Gerbet, 2022.

<sup>6</sup> « Catastrophe de Bhopal », 2022; « Deepwater Horizon », 2022; « Explosions au port de Beyrouth de 2020 », 2022.

<sup>7</sup> Saint-Cerny, 2018.

#### **D. L'inefficacité et la complaisance du gouvernement, du ministère de l'Environnement et de la santé publique.**

Les événements des dernières années ont dévoilé à quel point le gouvernement du Québec, le Ministère de l'Environnement de même que les services de Santé publique agissent systématiquement de manière à faciliter les activités industrielles de l'entreprise Glencore<sup>8</sup>. Application à géométrie variable des normes environnementales, atténuation et dissimulation de données, discours complaisants et malhonnêtes, incapacité de faire appliquer les lois en vigueur : voilà ce à quoi les citoyens et citoyennes sont maintenant habitués.

Il est évident que ceux et celles qui suivent de près le dossier de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda ont perdu toute confiance envers les élus et les institutions gouvernementales. Les gestes posés et les discours qu'ils ont tenu au cours des dernières années ont tout pour accentuer le cynisme et la démobilisation citoyenne, ce qui sert une fois de plus les intérêts de Glencore.

#### **E. La surestimation de l'importance économique de la Fonderie et des conséquences de sa fermeture potentielle.**

Certains politiciens et les dirigeants de la Fonderie ont recouru massivement à la menace de la fermeture de l'usine dans le cas où elle serait contrainte de se soumettre aux normes en vigueur. Les pertes d'emplois directs et indirects qui en résulteraient auraient des conséquences fâcheuses pour l'économie de la ville et engendreraient des problèmes de différentes natures telle que la détresse psychologique des travailleurs et travailleuses. Ce discours a récemment été contredit par une étude de l'Institut national de santé publique du Québec<sup>9</sup>.

En réalité, la ville de Rouyn-Noranda dispose maintenant d'une économie diversifiée d'autant plus que le contexte de pénurie de main-d'œuvre offre un grand nombre d'opportunités pour quiconque se retrouverait au chômage. D'ailleurs, la situation actuelle entache sérieusement la réputation de la ville de Rouyn-Noranda et les conséquences d'une mauvaise qualité de l'air ont et continueront de générer des difficultés de recrutement pour plusieurs entreprises et organismes rouyn-norandais.

Ajoutons que les règles du capitalisme, de la mondialisation et les principes de gouvernance de l'entreprise multinationale ont maintes fois démontré que ce ne sont pas les élus ou les citoyens qui ferment ou non les usines. Lorsque les administrateurs de Glencore jugeront que la Fonderie Horne n'est plus une option rentable pour ses actionnaires, les infrastructures seront abandonnées et les opérations seront redirigées vers des installations plus modernes ou stratégiquement plus profitables. Les employés seront alors remerciés, le gouvernement assurera leur soutien en plus de payer pour les travaux de décontamination et les soins de santé de la population empoisonnée pendant des années<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Gerbet, 2022c; Gerbet & Belzile, 2022; Robillard, 2022a et 2022b

<sup>9</sup> Institut national de santé publique du Québec, 2022.

<sup>10</sup> Shields, 2012.

En somme, il faut faire preuve d'aveuglement volontaire ou d'ignorance pour se montrer conciliant et chercher à adoucir les exigences envers Glencore, une entreprise voyou et plusieurs fois milliardaire. La littérature démontre clairement que le laxisme à l'égard de ce type d'entreprise coûte davantage aux sociétés qui les hébergent qu'il ne leur en rapporte. Il serait judicieux et clairvoyant de prendre ces faits en considération dans la gestion du dossier de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda.

## **Demands**

---

Afin que les citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda puissent bénéficier de la même qualité de l'air que l'ensemble des Québécois et Québécoises, que leur santé et leur sécurité soient véritablement priorisées au détriment des intérêts de Glencore et qu'ils retrouvent une confiance minimale à l'égard de leurs élu.es et des institutions gouvernementales, nos demandes sont les suivantes :

### **A) L'atteinte rapide de la norme provinciale en vigueur concernant les émanations d'Arsenic.**

Que Glencore – Fonderie Horne soit contrainte d'atteindre une concentration annuelle de 15 ng/m<sup>3</sup> d'arsenic dans l'air d'ici un an et la norme provinciale de 3 ng/m<sup>3</sup> par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans.

Que les manquements à ces exigences soient sévèrement punis, à la hauteur des capacités financières de Glencore et qu'advenant l'incapacité d'atteindre ces normes, que l'usine soit fermée temporairement ou définitivement. Le cas échéant, que les travailleurs et travailleuses soient dûment supporté.es par le gouvernement sur le plan financier et sur le plan de la réorientation professionnelle.

### **B) L'atteinte rapide de l'ensemble des normes en vigueur pour les autres métaux.**

Que Glencore – Fonderie Horne soit contrainte d'atteindre les normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.

### **C) L'établissement de cibles maximales aux 8 heures.**

Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.

### **D) La décontamination des sols dans tous les secteurs contaminés de la ville.**

Que d'ici 1 an les sols soient décontaminés aux frais de l'entreprise.

**E) L'amélioration du potentiel de mesure de la qualité de l'air.**

Que des stations de mesures de la qualité de l'air soient ajoutées tout autour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.

**F) La surveillance accrue ou nouvellement mise en place de tous les contaminants.**

Que la surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.) soit établie avec des mesures journalières et indépendantes.

**G) L'étude en continu des conséquences et des risques liés à l'exposition aux contaminants pour la santé de la population.**

Que des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants soient menées pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.

**H) L'accès aux données et la transparence de la part de la Fonderie Horne et du Gouvernement du Québec.**

Que l'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la Fonderie Horne soit confirmé de même que l'ensemble des données dont dispose le ministère de l'Environnement.

Que l'ensemble des données recueillies dans le cadre de cette consultation soit accessible publiquement et gratuitement.

**I) La mise en place d'une commission indépendante pour la surveillance et l'évaluation de risques liés aux activités industrielles de la Fonderie Horne.**

Qu'une commission indépendante soit mise sur pied pour piloter le dossier de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda et pour évaluer le potentiel de catastrophe industrielle que représentent les activités industrielles de la Fonderie.

## Conclusion

---

L'actuelle proposition de renouvellement de l'autorisation ministérielle n'est pas en mesure de protéger la sécurité et la santé des citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda. Les actions des institutions gouvernementales et des élu.es ont jusqu'ici démontré que les intérêts de la firme transnationale Glencore passent devant ceux de la communauté.

J'en appelle à la lucidité et à la rationalité de ceux et celles qui ont le courage et le pouvoir de mettre fin à une injustice qui dure depuis trop longtemps. Les résident.es de Rouyn-Noranda méritent autant que tous les Québécois et Québécoises de bénéficier d'une qualité de l'air à la hauteur des normes provinciales et que leurs représentant.es prennent leurs responsabilités.



## Médiagraphie

---

- Catastrophe de Bhopal. (2022). In *Wikipédia*.  
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Catastrophe\\_de\\_Bhopal&oldid=197887502](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Catastrophe_de_Bhopal&oldid=197887502)
- Croteau, J.-L. B., Laurianne. (2022, juillet 13). *Les émissions quotidiennes de métaux toxiques franchissent régulièrement les limites à Rouyn-Noranda*. Le Devoir.  
<https://www.ledevoir.com/societe/733155/fonderie-horne-les-niveaux-de-metaux-toxiques-franchissent-regulierement-les-limites-a-rouyn-noranda>
- David, J.-L. (2022, juillet 2). *Il faut civiliser la Fonderie Horne*. Le Devoir.  
<https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/729258/libre-opinion-il-faut-civiliser-la-fonderie-horne>
- Deepwater Horizon. (2022). In *Wikipédia*.  
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Deepwater\\_Horizon&oldid=193416500](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Deepwater_Horizon&oldid=193416500)
- Explosions au port de Beyrouth de 2020. (2022). In *Wikipédia*.  
[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Explosions\\_au\\_port\\_de\\_Beyrouth\\_de\\_2020&oldid=197477680](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Explosions_au_port_de_Beyrouth_de_2020&oldid=197477680)
- Gerbet, T. (2022a, août 8). *Risques de cancers à Rouyn-Noranda : Le gouvernement alerté dès 1979*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1903180/rouyn-fonderie-quebec-archives-etude-environnement-sante>
- Gerbet, T. (2022b, octobre 11). *Fonderie Horne : Québec a attendu 8 jours avant d'inspecter un « immense nuage brun »*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1914754/rouyn-noranda-ministere-environnement-glencore-arsenic>
- Gerbet, T. (2022c, octobre 17). *Daniel Bernard était inscrit lobbyiste pour les minières jusqu'après l'élection*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1925223/depute-quebec-rouyn-noranda-glencore-fonderie-horne>
- Gerbet, T., & Belzile, J.-M. (2022, juin 30). *Retrait de données sur le cancer : La défense d'Arruda est contredite*. Radio-Canada.ca; Radio-Canada.ca. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1894643/rouyn-noranda-fonderie-horne-arruda-sante-publique>
- Institut national de santé publique du Québec. (2022). *Dimensions sociales et psychologiques associées aux activités minières et impacts sur la qualité de vie*. INSPQ.  
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2318>
- Knaus, C. (2019, mars 6). *Revealed : Glencore bankrolled covert campaign to prop up coal*. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/business/2019/mar/07/revealed-glencore-bankrolled-covert-campaign-to-prop-up-coal>

- Kollewe, J. (2022, juin 21). Glencore pleads guilty to bribery related to African oil operations. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/business/2022/jun/21/glencore-african-oil-operations>
- Léouzon, R. (2022, août 2). *La santé et l'environnement doivent passer avant les mines, selon un sondage Léger*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/environnement/740589/environnement-la-sante-et-l-environnement-doivent-passer-avant-les-mines-selon-un-sondage-leger>
- Noranda : [Enregistrement video]*. (1984). Abitibi Blue Print. K-Films Amérique Inc.
- Pratte, C. (2022a, juillet 18). *Glencore et la Fonderie Horne : Un enfer sanitaire... et fiscal (1)*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/etat-finances-publiques-et-secteur-public/glencore-et-la-fonderie-horne-un-enfer-sanitaire-et-fiscal-1/>
- Pratte, C. (2022b, juillet 18). *Glencore et l'évitement fiscal : Un cas d'école de la stratégie du « prix de transfert » (2)*. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/blogue/etat-finances-publiques-et-secteur-public/glencore-et-levitement-fiscal-un-cas-decole-de-la-strategie-du-prix-de-transfert-2/>
- Robillard, A. (2022a, juin 23). «*Je n'ai pas caché des choses à la population*». Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/726096/arruda-a-agi-de-son-propre-chef-en-reportant-la-publication-de-donnees-sur-rouyn-noranda-dit-legault>
- Robillard, A. (2022b, septembre 28). *Certains dramatisent avec la fonderie Horne, dit Legault*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/759733/certains-dramatisent-avec-la-fonderie-horne-dit-legault>
- Saint-Cerny, A.-M. (2018). *Mégantic : Une tragédie annoncée*. Écosociété.
- Shields, A. (2012, février 8). *Sites miniers orphelins—Québec préfère décontaminer dans l'ombre*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/economie/342070/sites-miniers-orphelins-quebec-prefere-decontaminer-dans-l-ombre>
- The Corporation a documentary* (Special educational edition). (2003). Filmwest Associates.
- The new corporation : The unfortunately necessary sequel*. (2020). Grant Street Productions LTD.
- Trou Story*. (2012). Office National du Film du Canada. [https://www.onf.ca/film/trou\\_story/?ctlgsrsrc=mr](https://www.onf.ca/film/trou_story/?ctlgsrsrc=mr)
- Vincent Domey, O. & Institut québécois de recherche sur la culture. (1995). *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Institut québécois de recherche sur la culture.